

# GRILLE DE COTISATIONS 2019/2020

Échelon	1	2,3,4	5	6	7	8	9	10	11
Prof. des écoles / PSY-ÉN-EDA <i>(Coût réel après déduction fiscale)</i>	60	133	140	147	155	170	185	198	209
	<b>20</b>	<b>45</b>	<b>47</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<b>58</b>	<b>63</b>	<b>67</b>	<b>71</b>
PE directeur 2 cl. et + <i>(Coût réel après déduction fiscale)</i>	100	140	148	154	163	177	195	205	215
	<b>33</b>	<b>47</b>	<b>49</b>	<b>52</b>	<b>54</b>	<b>60</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>73</b>
PE Hors Classe / PSY-ÉN-EDA <i>(Coût réel après déduction fiscale)</i>		215	220	230		Classe Except		240	
		<b>73</b>	<b>75</b>	<b>77</b>				<b>79</b>	

Instituteur	160
Temps partiel au prorata (50, 75 ou 80%)	
Disponibilité / Congé Parental	60
M1, M2, AVS, AESH	40
Retraités	105

**SE SYNDIQUER AU SNUipp-FSU ?**

**UNE VRAIE BONNE IDÉE !**



**OFFREZ-VOUS UN CAFÉ  
ENGAGÉ PAR SEMAINE !**



**Paiement : Récurrent**

**Paiements fractionnés en 9 prélèvements sans frais**

- Si vous optez pour la **première fois** pour le prélèvement de votre cotisation.
- Si vous avez déjà un prélèvement en place mais si une **modification** est intervenue : état civil ; vos références bancaires (n° de compte, banque, agence, etc.)

**IL FAUT COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE PRÉLÈVEMENT**

**DATES DES PRÉLÈVEMENTS : entre le 1er et le 5 de chaque mois, de novembre 2019 à juillet 2020**

## Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUipp-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp-FSU.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

**Référence Unique Mandat** (réservé au créancier) :  
**SNUipp-FSU67**

Compléter tous les champs (\*) du mandat, **joindre un RIB**, et adresser l'ensemble au SNUipp67

### CARTE CEZAM 2020



En adhérant maintenant au SNUipp-FSU 67 pour l'année 2019/2020, la carte CEZAM pour l'année 2020 est à ½ tarif.

**LA CARTE CEZAM**

**Pour 9 euros au lieu de 18 euros !**

**Avec l'adhésion !**

Prière de renvoyer l'imprimé ci-contre :

**SNUipp-FSU 67  
4 rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG**

Joindre **obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.)**

### Où va ma cotisation ?

85€ sont reversés par la section du Bas-Rhin à la trésorerie nationale (secrétariat, revue "Fenêtre sur Cours", etc.).

Le reste permet à la section du Bas-Rhin du SNUipp-FSU de fonctionner, financer les actions (manifestation...), éditer et envoyer notre bulletin départemental "l'Unitaire".

**Le SNUipp-FSU ne reçoit aucune subvention et ses ressources ne dépendent que de ses adhérents.**



**Premier syndicat de la profession**

### Débiteur

Vos Nom Prénom (\*) :

.....

Votre Adresse (\*) :

.....

Code postal (\*) : .....

Ville (\*) : .....

Pays (\*) : .....

**Identifiant Créancier SEPA :**

**FR 02 ZZZ 440 063**

Nom : **SNUipp-FSU67**

Adresse : 4 Rue de Lausanne

Code postal : 67000

Ville : STRASBOURG

Pays : **FRANCE**

IBAN (\*) : \_\_\_\_\_

BIC (\*) : \_\_\_\_\_

Le (\*) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature (\*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ». Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

# Bulletin de syndicalisation 2019 / 2020

A remplir et à retourner au SNUipp67, 4 rue de Lausanne 67000 Strasbourg

M, Mme ..... N de jeune fille.....  
Prénom ..... Date de naissance...../...../.....  
Adresse..... Code postal.....  
..... Commune.....  
Téléphone ..... **Courriel**.....

Établissement d'exercice : nom et adresse de l'école ou du collège. Pour les titulaires mobiles, le nom de l'école de rattachement

**SPECIALITE** (adjoint, directeur, ZIL, brigade, SEGPA, RASED ...) :

**ECHELON** : .....

**SITUATION ADMINISTRATIVE** (Instit. PE, temps complet, mi-temps, stagiaire, EMF...)

J'adhère au SNUipp afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement de l'école publique et laïque, au rétablissement de l'unité de la profession. De ce fait j'adhère à la FSU. J'autorise le SNUipp et la FSU à utiliser ces renseignements pour m'adresser leurs publications

Date et signature :

## **Cotisation (voir tableau au verso)**

**Avec le crédit d'impôt de 66% la cotisation revient en réalité à moins de 1 euro par semaine ! Si vous n'êtes pas imposable le Trésor Public vous remboursera l'équivalent de 66% de votre cotisation !**

Je souhaite recevoir la carte Cezam 2020 à ½ tarif . Elle sera valide toute l'année 2020. Rajouter 9 euros à la cotisation.

**Pour le règlement de la cotisation, je choisis :**

- Le paiement en totalité :  
**En un chèque à l'ordre du SNUipp-FSU67**
- Le paiement fractionné:  
**En ..... chèques** : en indiquant la date d'encaissement au dos
- Par prélèvement reconductible : **compléter le formulaire au verso.**

**Signature** (obligatoire) :

**Adhérez maintenant pour l'année scolaire 2019 / 2020**

## **L'esprit tranquille et les infos Tout au long de l'année**

Pour un suivi personnalisé de votre dossier lors de toutes les CAPD de l'année (Mouvement, Promotions, Hors-Classe...)  
**Les avancées obtenues, rappelons-le, bénéficient à tous.**

Depuis sa création, le SNUipp-FSU s'est fixé comme objectifs : de développer le Service Public d'Éducation au bénéfice de tous et d'améliorer les conditions de travail.

Avec le crédit d'impôt, vous ne payez en réalité que 33% du montant de la cotisation (voir grille au verso)

**IMPORTANT** : Et si vous êtes « non-imposable » le Trésor Public vous fera un chèque équivalent à 66% du montant de la cotisation.



**Avec l'adhésion, la carte CEZAM 2020 est à ½ tarif !**

**Alors ? Ça vaut vraiment le « coût » ...Rejoignez-nous !**

**Des modalités pratiques pour régler votre cotisation**  
(Pour le montant à payer voir la grille de cotisation au dos de cette page)

## **Le paiement fractionné par prélèvement** **L'option la plus pratique !**

**En 9 fois, vous ne vous en occupez plus ensuite.**

Remplissez l'autorisation de prélèvement (**voir au dos**) et joignez un RIB.  
Si vous souhaitez l'interrompre un coup de fil suffit ! Et **c'est gratuit.**

**Le paiement en une fois** : un chèque à l'ordre du SNUipp-FSU67 débité **fin octobre 2019**

**Le paiement par chèques en plusieurs fois** : d'un à dix chèques à l'ordre du SNUipp-FSU 67, date limite d'encaissement du dernier chèque **fin juillet 2020**, en indiquant au dos des chèques les mois pour l'encaissement.